



CONVOCATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 27 mai 2024, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 février 2024 ;
- 2 Comptes de l'exercice 2023 et présentation du rapport de gestion :
 - 2.1 compte de résultats
 - 2.2 compte des engagements
 - 2.3 rapport de la commission financière
 - 2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
 - 2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2023
- 3 Crédits d'engagements & crédit supplémentaire :
 - 3.1 Crédit d'engagement / secteur Surpierre, le Basset
nouvelle alimentation en eau potable du Gros Marais :
➔ demande de crédit additionnel **CHF 435'000.-**
 - 3.2 Crédit d'engagement / secteur Villeneuve, Route de la Villaire
remplacement de la station de pompage des eaux usées :
➔ demande de crédit **CHF 470'000.-**
 - 3.3 Crédit d'engagement / secteur Cheiry, bâtiment la Rochette
transformation d'un appartement en accueil extrascolaire –
phase d'avant-projet :
➔ demande de crédit **CHF 32'500.-**
 - 3.4 Crédit d'engagement / secteur Cheiry, cours d'eau La Lembaaz
revitalisation et protection contre les crues – phase d'avant-projet :
➔ demande de crédit **CHF 60'000.-**

3.5 Crédit supplémentaire / secteur Cheiry, bâtiment la Lembaz
rénovation d'un appartement de 4,5 pces pour le remettre à la location :

➔ demande de crédit **CHF 48'000.-**

4 Informations & divers.

Le Conseil communal

Nota bene :

Le procès-verbal de l'assemblée du 19.2.2024 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).

Quant aux comptes de l'exercice 2023, ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée durant les horaires d'ouverture du bureau, soit le lundi de 18h à 20h, le mardi de 13h30 à 15h et le jeudi de 9h à 11h.

Les documents précités sont également publiés sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.